

---

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Inauguration du rond-point de Gardache :  
Un aménagement pour la sécurité des routes ardéchoises**

4 juillet 2018

---

La RD 820 entre Annonay et Saint-Marcel-lès-Annonay est un axe majeur du bassin annonéen, caractérisé par un fort trafic (entre 8 000 et 11 000 véhicules par jour) et une urbanisation croissante des communes traversées. L'insécurité routière y était encore récemment plus élevée que la moyenne nationale sur ce type de route.

A l'issue d'un diagnostic réalisé en 2010, une première campagne de sécurisation a été réalisée à partir de 2012 avec notamment la création d'accotements, l'abattage d'arbres d'alignement proches de la voie, la pose de glissières de sécurité et des terrassements de dégagement de visibilité.

Une seconde phase de ce programme de sécurisation a consisté en l'aménagement par le Département de deux giratoires :

- l'un, au printemps 2017, au niveau du golf de Saint-Clair
- le second, dont les travaux viennent de s'achever, au lieu-dit Gardache.

**Gardache, un carrefour délicat entre deux axes routiers importants**

Le carrefour de Gardache, du nom de l'ancienne ferme située en contre-haut et dont il traverse les terres, se situe sur la RD 820, à la limite des deux communes de Boulieu-lès-Annonay et de Saint-Marcel-lès-Annonay. Il constitue le principal carrefour de l'itinéraire à l'ouest d'Annonay, sur lequel se raccorde la RD 206 (environ 4 000 véhicules par jour) desservant notamment les grandes activités industrielles de la ville d'Annonay, dont IVECO France.

Ce carrefour, configuré initialement en Y, localisé en courbe et en bas de descente sur la RD 820, était particulièrement délicat à traverser, notamment pour les nombreux poids-lourds arrivant d'Annonay par la RD 206.

Ce carrefour a donc été remplacé par un giratoire à trois branches, décalé vers l'ouest pour en améliorer le positionnement et les conditions de sécurité. Pour cela la RD 206 a été déviée sur une centaine de mètres et un nouvel ouvrage sur le ruisseau de Sassolas a été construit.



1/2

---

**Contact** : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)



[www.ardeche.fr](http://www.ardeche.fr)

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette  
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07  
fax : 04 75 66 77 77 - [contact@ardeche.fr](mailto:contact@ardeche.fr)

Cet aménagement de sécurité s'est par ailleurs accompagné des travaux, réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo, de construction du tronçon de la voie verte Via Fluvia entre Annonay et Saint-Marcel-lès-Annonay et réservée aux modes doux de déplacement.

#### **En chiffres : Un aménagement de 850 000 €**

Le chantier a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre du Département.

Les travaux, d'un montant de 850 000 € HT, ont été financés par le Département à hauteur de 40% et par l'Etat à hauteur de 60%<sup>1</sup>.

A ce montant s'ajoute le coût de déplacement des réseaux d'eau potable, 300 000 €, supporté par la commune d'Annonay.

#### **8 mois de travaux : Des travaux réalisés en 3 phases pour permettre le déplacement des réseaux**

L'aménagement a impacté de nombreux réseaux, et notamment, sous la RD 206, le réseau d'alimentation en eau potable de la ville d'Annonay depuis le barrage de Ternay.

Afin de permettre à la commune de procéder au déplacement de ses conduites, les travaux ont été réalisés en 3 phases :

- Les terrassements du giratoire, à l'automne 2017, période pendant laquelle la commune a procédé à la préparation technique et à l'attribution des travaux de dévoiement de son réseau
- La construction de l'ouvrage, concomitamment au déplacement des conduites, durant l'hiver
- La réalisation des chaussées et des équipements de sécurité, au printemps 2018.



2/2

<sup>1</sup> Au titre de la dernière tranche de la participation exceptionnelle de 12 M€ attribuée en 2006 par l'Etat pour des opérations d'investissement sur la partie de l'ancien réseau national transféré.

**Contact** : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)



[www.ardeche.fr](http://www.ardeche.fr)

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette  
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07  
fax : 04 75 66 77 77 - [contact@ardeche.fr](mailto:contact@ardeche.fr)